

Communiqué du Président de la CMCAS Chartres-Orléans

Lundi 6 mars 2023,

Chers bénéficiaires,

Depuis maintenant plusieurs semaines, une grande partie de la population manifeste contre la réforme des retraites. Plusieurs journées ont d'ores et déjà marqué les esprits par la participation massive des manifestants.

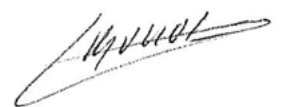
Mardi 7 mars marque le début d'une nouvelle étape : le durcissement des actions. Devant le mutisme du gouvernement au regard des revendications et son refus de retirer le texte concernant la réforme des retraites, il n'y a pas d'autres alternatives.


Ce dimanche 5 mars a été voté au Sénat l'article 1 concernant la suppression des régimes spéciaux, dont celui des IEG. Pour autant, il n'est pas encore enterré. L'article doit passer dans la commission mixte paritaire. Il ne reste donc que très peu de temps pour se faire entendre et sauver notre statut.

Car il est bien question de cela. L'hypothétique clause du grand-père, qui vise à sortir du régime spécial les nouveaux embauchés, conduira inéluctablement à la fin de la CNIEG, faute de cotisation à la hauteur des besoins. Cela permettra au gouvernement d'ouvrir la boîte de pandore et à terme de mettre fin au statut des Electriciens et Gaziers, avec tout ce qu'il contient, dont le tarif agent, la CAMIEG et les Activités Sociales de l'Energie.

Il est donc indispensable que les agents, actifs et inactifs, se mobilisent, reprennent en main leur outil de travail, manifestent pour obtenir le retrait pur et simple de cette réforme des retraites.

Grégory BULLOT
Président de la CMCAS Chartres-Orléans




 09 69 36 14 00

CHARTRES : Technopolis, 26 rue Blaise Pascal,
TSA 66627, 28000 Chartres

ORLÉANS : 7 Bis rue de l'Industrie CS 70056
45077 Orléans cedex 2



 www.chartres-orleans.cmcas.com